



4068186

Dénomination : MAZARS
n° de gestion : 1989B02303
n° d'identification : 351 497 649
n° de dépôt : A2011/027173
Date du dépôt : 17/11/2011
Pièce : Ordonnance du Président

6293 payé
au SEFCO
le Faum
26000 Valeur
26 euros
1 A ZARS
→

150 940

11 09 238
14 11 11

M318 00004

**REQUETE CONJOINTE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON**

Nous soussignés,

- **MAZARS**, Société Anonyme, au capital de 1.886.008,53 euros, dont le siège social est situé 131 Boulevard Stalingrad, 69100 VILLEURBANNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 351 497 649, représentée par son Directeur Général, Monsieur Frédéric MAUREL,

ci-après dénommée la société « apporteuse »,

ET

- **MAZARS ENTREPRENEURS**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 37.000 euros, dont le siège social est situé 131 Boulevard Stalingrad, « Le Premium », 69100 VILLEURBANNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 534 124 839, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean-Pierre PEDRENO,

ci-après dénommée la société « bénéficiaire »,

la société apporteuse et la société bénéficiaire étant ci-après dénommées collectivement les « requérantes »,

ONT L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIT :

1 - Opération envisagée

La société MAZARS exerce actuellement les principales activités suivantes :
« Exercice de la profession d'expert comptable et de commissariat aux comptes »

La société apporteuse envisage de procéder à un apport partiel d'actif à la société bénéficiaire portant sur sa branche d'activité d'expert comptable.

Branche d'activité apportée		
	Chiffre d'affaires hors taxes	Nombre de salariés
Exercice 31/08/2011	1.298.670 €	13

La société MAZARS apporterait essentiellement :

- le fonds de commerce de l'activité,
- le matériel identifié,
- les encours de travail au 31/08/2011,
- le solde des clients de l'activité au 31/08/2011,
- les passifs sociaux liés à l'activité au 31/08/2011.

La société MAZARS détient à ce jour 100 % du capital de la société MAZARS ENTREPRENEURS.

.../...

Le but de cet apport est d'apporter l'activité d'expertise comptable de la société MAZARS à la société MAZARS ENTREPRENEURS.

2 - Société bénéficiaire

La société MAZARS ENTREPRENEURS est une société de droit français. Elle a été immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon en date du 17 août 2011 sous le numéro 534 124 839. Le capital social s'élève actuellement à la somme de 37.000 euros. Il est divisé en 370 actions de 100 euros nominal chacune, toutes de même catégorie, intégralement libérées.

Cette société a été immatriculée provisoirement sans activité et aura suite à l'apport, l'activité « expertise comptable ». Elle n'a, à ce jour, réalisé aucun chiffre d'affaires et n'a pas de salariés.

Les commissaires aux comptes de la société MAZARS sont :

Titulaire : M. Arnould BACOT, domicilié 46 rue Cardinet, 75017 PARIS ;

Suppléant : M. Frédéric VILLIERS-MORIAMME, 20 rue Daguerre, 75014 PARIS.

Les commissaires aux comptes de la société MAZARS ENTREPRENEURS sont :

Titulaire : M. Arnould BACOT, domicilié 46 rue Cardinet, 75017 PARIS ;

Suppléant : M. Richard DESPRATS, 8 rue d'Alsace Lorraine, 92250 LA GARENNE COLOMBE.

3 Valeur des apports et date d'effet de l'opération

S'agissant d'une opération d'apport partiel d'actif entre sociétés soumises à un contrôle commun, il est prévu de valoriser les apports à leur valeur nette comptable à la date d'effet de l'opération.

L'apport partiel d'actif sera réalisé avec effet rétroactif au 1er septembre 2011, date de début de l'exercice en cours des sociétés apporteurs et bénéficiaires.

EN CONSEQUENCE DE QUOI

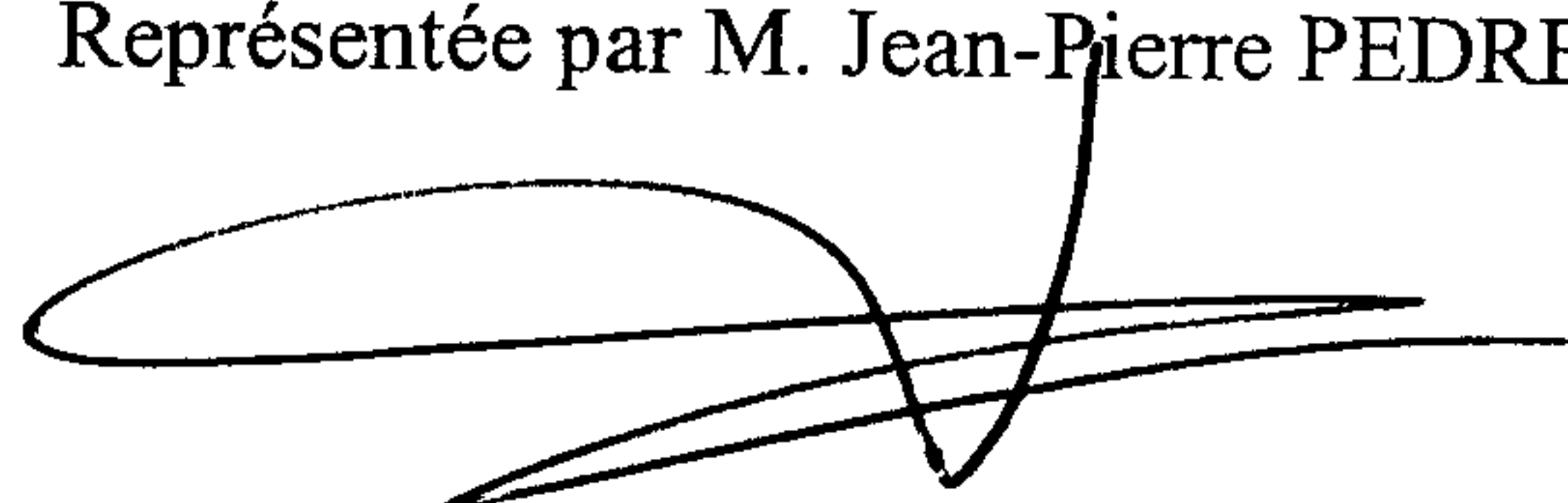
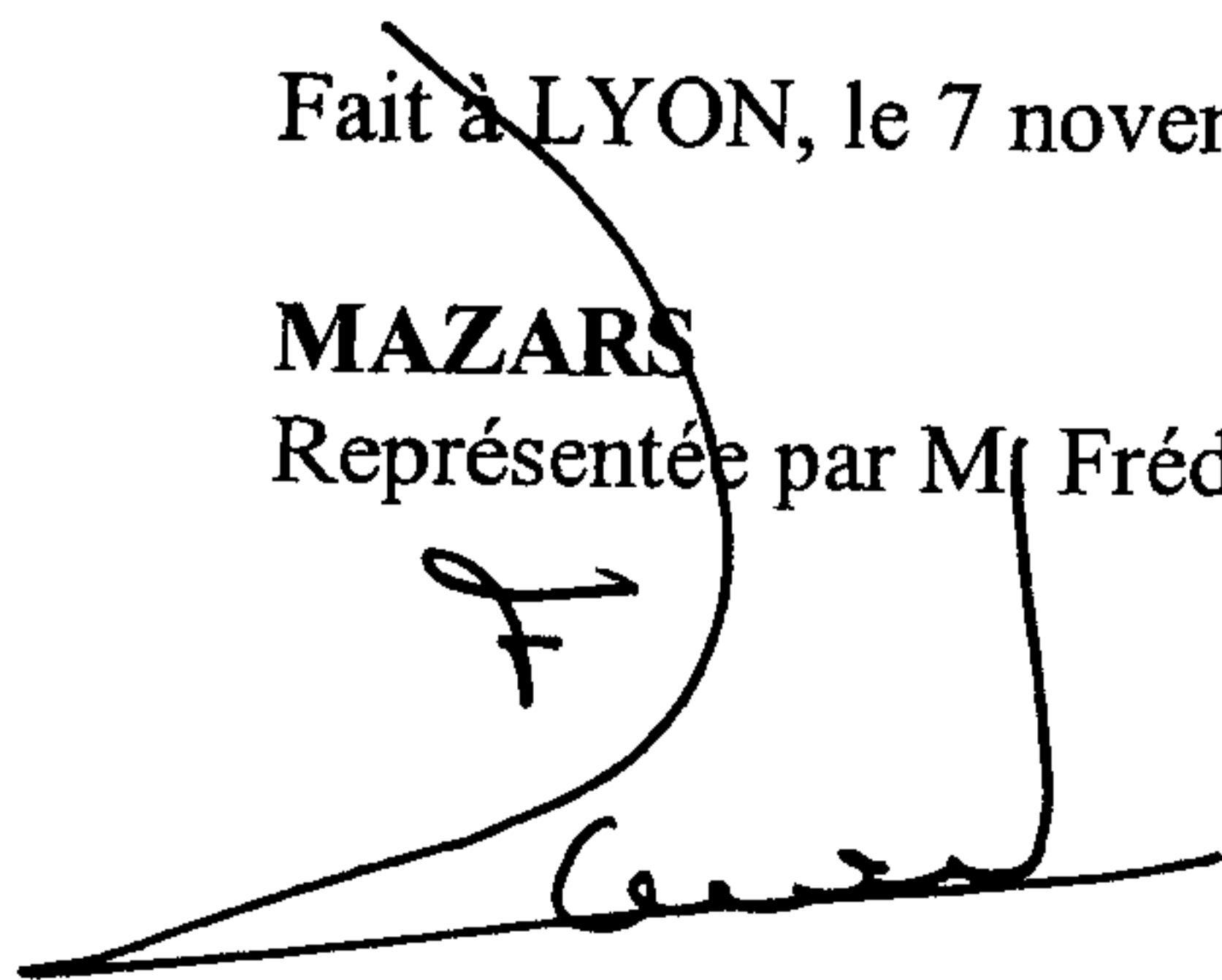
Les requérants ont l'honneur de vous adresser une requête conjointe afin de demander qu'il vous plaise de bien vouloir désigner un commissaire unique, qui agira en qualité de commissaire aux apports et à la scission, dans le cadre de l'opération d'apport partiel d'actif entre la société apporteur et la société bénéficiaire, et ayant pour mission d'établir les rapports prévus aux articles L. 225-147 et L. 236-10 du code de commerce.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à LYON, le 7 novembre 2011

MAZARS
Représentée par M. Frédéric MAUREL

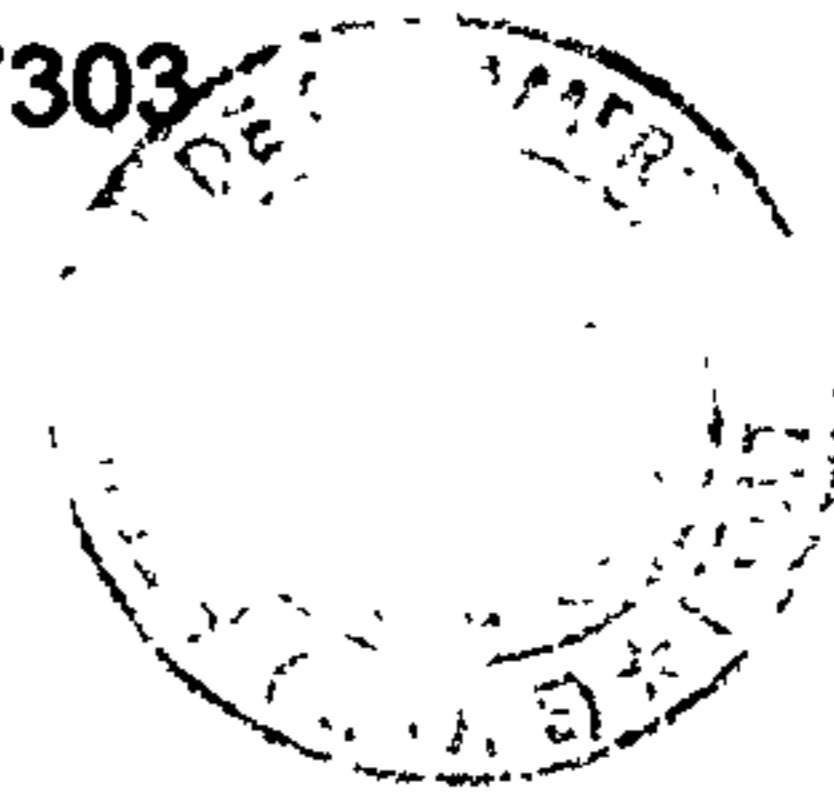
MAZARS ENTREPRENEURS
Représentée par M. Jean-Pierre PEDRENO



A garder au gaffe →

30€

UA77303



5€

CM53432

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Société Anonyme au capital de 1 886 008,53 euros
Siège social : 131, Boulevard Stalingrad
69100 VILLEURBANNE
351 497 649 RCS LYON

Monsieur le Président du Tribunal
de Commerce de LYON
44 rue de Bonnel
69433 LYON CEDEX 03

Réf. :

11-12 T 010 JPP/PB

Lettre recommandée avec AR

le 7 novembre 2011

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver sous ce pli, en deux exemplaires, une requête conjointe à l'effet de désigner le Commissaire unique qui sera chargé :

- d'une part, conformément aux articles L 225-147 et L 236-22 du Code de commerce, d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à titre d'apport partiel d'actif à la société MAZARS ENTREPRENEURS par la société SA MAZARS ;
- et, d'autre part, conformément aux articles L 236-10 et L 236-22 du Code de commerce, d'établir un rapport écrit sur les modalités dudit apport partiel d'actif placé sous le régime des scissions.

Il nous serait agréable que soit nommé pour cette fonction :

- **Monsieur Nicolas PRIEST,**
domicilié 23 avenue de Poumeyrol – Bâtiment C – 69300 CALUIRE,
Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de LYON.

Monsieur Nicolas PRIEST n'est soumis à aucune incompatibilité.

Je joins également à ma requête un chèque de 62,93 euros en règlement des frais liés à la formalité et un timbre fiscal de 35 € demandé au titre de l'aide juridictionnelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Directeur Général
Frédéric MAUREL

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Lyon, assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs exposés,

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports et à la scission

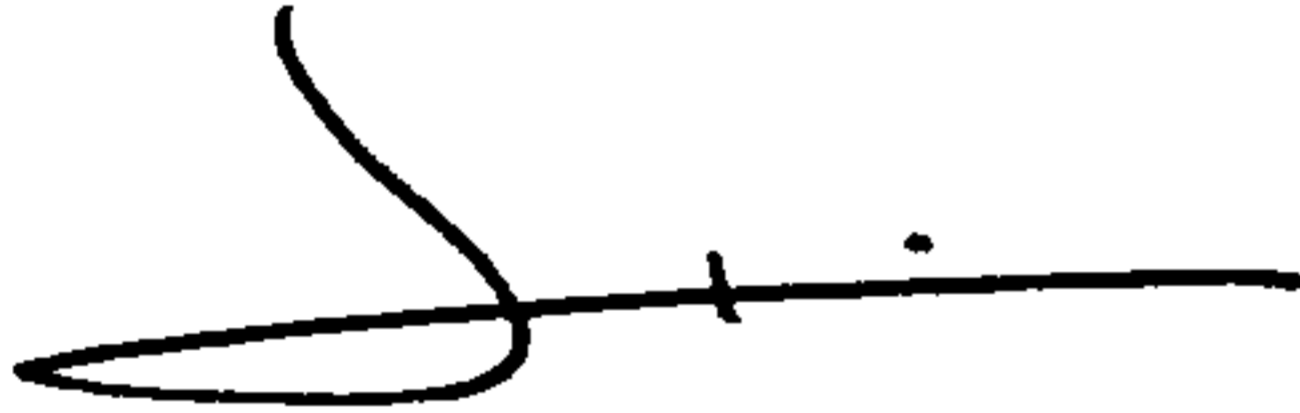
Monsieur Nicolas PRIEST

INELYS

23 avenue de Pomeyrol 69300 CALLIRE ET CUIRE

FAIT A LYON, le 14 NOV. 2011

LE PRESIDENT



...ELIN

LE GREFFIER



GTC LYON
le ORIGINAL
Repertoire N° 2389
Delivré le 14 NOV. 2011
Ordonnance exécutoire
par suite de la minute
(art 495 NCF C)
Le Greffier

